



2ème enchère de l'intervenant après un soutien de son partenaire

Après un soutien direct

Le partenaire de l'intervenant respecte la loi des atouts en soutenant directement :

- le soutien au palier de 2 promet 3 atouts
- le soutien au palier de 3 promet 4 atouts

S	O	N	E
			1 ♣
1 ♠	Passe	3 ♠	

L'intervenant qui poursuit les enchères après un soutien aura en général une couleur 6ème qui lui permet de prolonger le barrage sans risque excessif (loi des atouts)

S	O	N	E
			1 SA
Passe	3 SA	Passe	Passe
Passe			

V	9	7	3	R	6	3	7	5	4	3	8	2
♠	♠	♠	♠	♥	♥	♥	♣	♣	♣	♣	♦	♦

Problème E7908

Avec 6 atouts et une main distribuée l'intervenant conclut à la manche



2ème enchère de l'intervenant après un soutien de son partenaire

Après un cue-bid de son partenaire

Après une intervention majeure le cue-bid exprime une main fittée de 11H : c'est une demande de renseignement pour connaître la force de l'intervention.

Avec une main minimum l'intervenant répète sa couleur au palier le plus bas

S	O	N	E
			1 ♣
1 ♥	Passe	2 ♣	Passe
2 ♥	Passe	3 ♥	Passe
Passe	Passe		

10	6	3	A	D	9	5	2	9	4	R	6	3
♠	♠	♠	♥	♥	♥	♥	♥	♣	♣	♦	♦	♦

Problème E27539

Ici Sud qui est intervenu avec une main minimum annonce sagement 2 ♥